

Nomenclature des comptes

COMPTES DE CHARGES OU DÉPENSES

6070 ACHATS D'OBJETS A REVENDRE

Objets achetés pour être revendus aux familles : calendriers, photos de classe (facture payée au photographe) ...

6168 ASSURANCE

Montant versé pour l'assurance obligatoire de la coopérative (responsabilité civile, biens). Payée en même temps que la cotisation OCCE.

6181 DEPENSES ÉDUCATIVES

Ensemble des charges résultant des activités pédagogiques de la coopérative (journaux scolaires, correspondance scolaire, documentation pédagogique, voyages, sorties, spectacles, travaux manuels...) et autres charges engagées à l'occasion de la vie quotidienne de la coopérative

6270 FRAIS BANCAIRES

Frais bancaires: Frais de tenue de compte, agios, etc...

6281 COTISATION VERSÉE À L'OCCE 77

Il s'agit exclusivement de la cotisation statutaire versée à l'OCCE.

6700 DEPENSES EXCEPTIONNELLES

Charges résultant d'un événement imprévu ou non lié à une activité pédagogique : solidarité nationale ou internationale, don...

6800 BIENS DURABLES

Gros matériel, équipement durable (durée d'utilisation supérieure à un an.): accord du Conseil de coopérative et inscription au re-

COMPTES DE PRODUITS OU RECETTES

7070 VENTE D'OBJETS

Tout ce que vous revendez sans l'avoir fabriqué et qui a été payé au compte 6070 (ventes de calendriers, photos...).

7080 RECETTES ÉDUCATIVES

Vous regroupez ici les sommes tirées des kermesses, lotos, marchés de Noël, ainsi que les sommes versées éventuellement par les parents pour les activités éducatives de la coopérative (journaux scolaires, voyages, vente d'objets fabriqués en classe...)

7410 SUBVENTIONS COLLECTIVITÉS LOCALES

Toute subvention provenant de l'État, de ses établissements publics ou des collectivités locales (Municipalité, Caisse des écoles, CGET, Communauté de Communes, Département, Région...)

7551 CONTRIBUTIONS PARTICIPATIVES

Uniquement les sommes perçues lors des campagnes de collecte « Trousse à projets »

7551-1 SUBVENTIONS D'ASSOCIATIONS

Aides reçues de l'OCCE, APE, associations diverses ou organismes...

7562 PARTICIPATIONS VOLONTAIRES DES FAMILLES

Il s'agit exclusivement des dons des familles perçus au titre de la coopérative, dans le respect des buts et objets de l'association OCCE. Le montant est libre et non obligatoire, et sans-contrepartie.

7700 RECETTES EXCEPTIONNELLES

Produits résultant d'un événement imprévu et non récurrent, non lié à une activité pédagogique : don, solidarité, dissolution de coop...